

**65 - Gestion et organisation de structures et projets d'animation
en direction de l'enfance et de la jeunesse - Délégation de Service Public
Les Francas du Doubs - Excédent d'exploitation 2014**

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur :

1 - Bilan définitif DSP 2014

L'Association Les Francas du Doubs est titulaire d'une Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'animation d'accueils de loisirs et d'activités enfance et jeunesse dans les quartiers de la Ville. Le bilan définitif d'activité et financier de l'année 2014 a été présenté et voté lors de la séance du Conseil Municipal du 2 novembre 2015.

2 - Excédent d'exploitation 2014

En 2014, le bilan financier de l'Association fait apparaître un excédent d'exploitation de 22 635,13 €. Comme indiqué dans le contrat de la DSP 2009 - 2014, il est convenu de procéder en décembre de l'année N+1 à la régularisation de la situation financière.

Ainsi, il est convenu avec l'Association Les Francas du Doubs de procéder à l'émission d'un titre de recettes du montant total de l'excédent constaté.

En cas d'accord, la recette de 22 635,13 € sera imputée sur la ligne de crédit 75.422.758.47041.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le recouvrement par voie de titre de recettes auprès des Francas du Doubs de la somme de 22 635,13 € au titre du trop-perçu de l'année 2014 dans le cadre de la Délégation de Service Public 2009 - 2014.

«**M. LE MAIRE** : Des oppositions ? Je n'en vois. Des abstentions ? Je n'en vois pas, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2015.